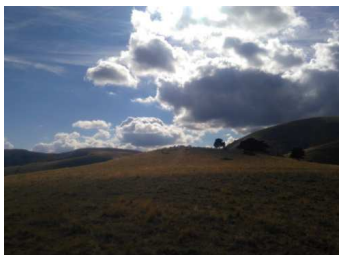
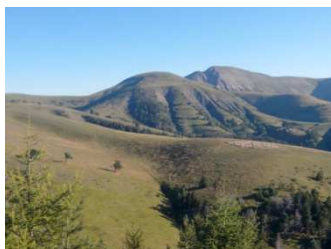




BILAN ANNUEL Juillet 2015 - Juillet 2016 ET TRIENNAL 2013-2016 DE L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000



"Montagne de Val Haut - Clues de Barles- Clues de Verdaches" (FR9301535)

31 décembre 2016

Syndicat Mixte du Massif des Monges

Rédacteur : Caroline SOUTEYRAND, chargée de mission

Sommaire

1	Préambule	4
1.1	Le document d'objectifs et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du Docob	5
1.3.a	Les habitats	5
1.3.b	Les enjeux de conservation	5
1.3.c	Les espèces.....	5
1.3.d	Les objectifs de conservation et mesures de gestion	6
1.4	Missions de la structure animatrice	7
2	Gestion et contractualisation	7
2.1	Animation des contrats Natura 2000	7
2.2	Animation des MAEC.....	7
2.2.a	Rappel sur le PAEC (Plan agro-environnemental climatique)	7
2.2.b	Quelques caractéristiques des MAEC	8
2.2.c	L'animation des MAEC	9
2.3	Animation de la charte Natura 2000	11
2.4	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	11
2.4.a	Contrat rivière	11
2.4.b	Exposition sur les chiroptères	11
2.5	Animation foncière	11
2.6	Bilan triennal et perspectives 2016-2019.....	12
2.6.a	Les contrats Natura 2000	12
2.6.b	Les MAEC.....	12
2.6.c	Résultats.....	12
2.6.d	L'animation de la charte.....	13
2.6.e	Autres outils financiers ou réglementaires	13
2.6.f	Animation foncière.....	13
3	Évaluation des incidences des projets.....	14
3.1	Bilan triennal	14
4	Inventaires et suivis scientifiques.....	15
4.1	Les suivis scientifiques.....	15
4.2	Bilan triennal et perspectives	15
5	Information, communication, sensibilisation.....	16
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, media	16

5.1.a	Refonte du site internet	16
5.1.b	Rédaction d'articles d'information dans les bulletins municipaux	17
5.1.c	Travail préliminaire à la réalisation de l'exposition sur les chiroptères	17
5.2	Communication / Animation auprès des scolaires.....	17
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....	18
5.3.a	La fête de la nature	18
5.3.b	La descente du Bès à vélo	18
5.3.c	Association foncière pastorale d'Auzet.....	18
5.4	Bilan triennal et perspectives	18
6	Gouvernance du site et révision du DOCOB	19
6.1.a	COPIL et groupe de travail Natura 2000.....	19
6.1.b	RCPA	19
6.1.c	Actualisation du DOCOB	20
6.1.d	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site	20
6.2	Bilan triennal et perspectives	20
7	Gestion financière et divers	20
7.1	Ingénierie financière.....	20
7.2	Facturation DDT	20
7.3	Formations suivies par l'animateur	21
7.3.a	Formation introduction à QGIS.....	21
7.3.b	Formation botanique	21
7.4	Autres missions ou actions diverses et frais d'action éligibles.....	21
7.5	Bilan triennal et perspectives	22
8	Synthèse annuelle et triennale	22
8.1	Répartition du temps de travail annuel par mission d'animation.....	22
8.1.a	Répartition du temps de travail triennal par mission d'animation.....	23
8.2	Synthèse de l'activité de l'année 3 et triennale ; perspectives convention 2016-2019..	24
9	Annexes	26
	Annexe 1 : Les habitats d'intérêt communautaire	26
	Annexe 2 : carte de localisation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire.....	27
	Annexe 3 : légende de la carte des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire	28
	Annexe 4 : Les espèces d'intérêt communautaire, inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats	29
	Annexe 5 : espèces d'intérêt communautaire, inscrites à l'Annexe 5 de la Directive habitats et autres espèces importantes.....	30
	Annexe 6 : organisation et participation à la manifestation Fête de la Nature 2016	31

1 Préambule

1.1 Le document d'objectifs et le site Natura 2000

Le site FR9301535 "Montagne de Val Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches" est une Zone spéciale de conservation (ZSC, relative à la Directive Habitat- Faune-Flore de l'Union européenne).

Le site a été proposé à la Commission européenne en avril 2002. Le Document d'objectifs (Docob) a été approuvé par le Comité de pilotage (Copil) en décembre 2002. La note de service préfectorale validant le Docob a été signée en novembre 2004.

Le site comprend 9 communes : Auzet, Barles, Bayons, Beaujeu, La Javie, La Robine, Selonnet, Seyne-les-Alpes, Verdaches.

1.2 L'animation

Pour rappel, le site a connu une vacance d'animation pendant un an et demi après l'ONF dont la convention d'animation a duré de décembre 2005 à décembre 2011. Précédemment, l'ONF a été opérateur du site à partir de 1990.

Depuis le 1er juillet 2013, le Docob est animé par le Syndicat Mixte du Massif des Monges (S3M). Ce présent bilan décrit l'activité de la dernière année de la convention d'animation et le bilan triennal.

Le président du Copil est Roger ISOARD, maire de la commune d'Auzet, réélu lors du copil restreint du 14 mars 2016. Ce copil avait pour but de valider la reconduction de l'animation des sites portés par le Syndicat Mixte du Massif des Monges (S3M), d'élire les présidents pour les sites de " Cheval Blanc - Montagne de boule - Barre des Dourbes " et "Montagne de Val Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches", d'aborder l'avenir du syndicat mixte du massif des Monges dans le contexte du Schéma Directeur de Coopération Intercommunale (SDCI).

Le chargé de mission responsable de l'animation a été Ambroise Mazal jusqu'en 14 octobre 2015 (démission) puis Caroline SOUTEYRAND a pris le relais.

Ambroise MAZAL partageait son temps de 0,65 ETP entre 15% d'activités transversales à Natura 2000 pour les 3 sites portés par le S3M (étude sur les chiroptères, gestion de l'équipe, etc) et 50% d'animation du site Natura 2000 "Montagne de Val Haut -Clues de Barles - Clues de Verdaches".

Depuis le 15 octobre 2015, Caroline SOUTEYRAND consacre 0,5 EPT à l'animation du site Natura 2000 et à la communication mutualisée pour les trois sites Natura 2000 portés par le S3M, en particulier l'actualisation du site Internet. La gestion financière, mission également mutualisée au sein du S3M pour Natura 2000 est prise en charge par Valérie-Claude SOURRIBES, animatrice des sites Natura 2000 "Venterol-Piegut-Grand Vallon" et " Cheval Blanc - Montagne de boule - Barres des Dourbes ".

Le temps affecté à l'animation du site Natura 2000 "Montagne de Val Haut -Clues de Barles - Clues de Verdaches" a été de 126 jours sur l'année 3 et de 426 jours sur la période d'animation triennale (63%).

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

La surface du site est de 13 197 hectares. Il couvre deux régions biogéographiques : Alpine (33%) et Méditerranéenne (67%), et s'étale de 735 à 2 189 mètres d'altitude, selon FSD du 08/11/2016.

1.3.a Les habitats

Le site comprend 21 habitats d'intérêt communautaire (c'est-à-dire inscrits à l'Annexe I de la Directive Habitats) dont 5 habitats sont d'intérêt "prioritaire".

Ces habitats couvrent 85,23 % du territoire :

Milieu naturel	Surfaces habitats d'intérêt communautaire	% Surf Totale
Pelouses	2368,01	17,94
Habitats rocheux : éboulis et falaises	1764,1	13,37
Forêts	534	4,05
Landes et matorral	470,01	3,56
Forêts galeries	66	0,50
Tourbière	2	0,02
Total	6044	45,80
TOTAL	11248,12	85,23

Les habitats d'intérêt communautaire sont listés en annexe 1 et localisés sur une carte en annexe 2 et 3 du présent document.

1.3.b Les enjeux de conservation

L'analyse du patrimoine naturel d'intérêt communautaire et de ses relations avec les activités humaines s'exerçant sur le site permet d'établir une liste des enjeux. L'importance d'un enjeu est évaluée en croisant les caractéristiques d'un habitat ou d'une espèce (valeur, importance sur le site, état de conservation...) avec l'importance des activités humaines et leur impact négatif ou positif, avéré ou potentiel.

Les enjeux de conservation identifiés dans le Docob sont les suivants :

Type d'habitat	Enjeux
Milieus ouverts et semi-ouverts (pelouses et landes)	Majeur
Milieus forestiers	Faible
linéaires boisés	Assez fort
Milieus rocheux (éboulis, falaises, grottes)	Faible
Zones humides (marais et mares)	Modéré
Ecocomplexes riverains (cours d'eau, graviers et végétation associée)	Modéré

1.3.c Les espèces

Le site comprend également 36 espèces listées dans les annexes II, IV de la Directive Habitats selon l'actualisation du formulaire standard de données (FSD) de novembre 2016.

Espèces animales : 35

Bilan annuel et triennal convention animation 2013-2016 du site "Montagne de Val Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches", 30 décembre 2016

- invertébrés : 14, dont 7 annexe II, 7 annexe IV
- reptiles : 3, dont 1 annexe II, 2 annexe II
- poissons : 2 annexe II
- chauves-souris : 14, dont 5 annexe II, 9 annexe IV. 2 espèces découvertes lors de l'étude de 2014 par ASELIA écologie.
- autres mammifères : 2, dont 1 annexe II, 1 annexe 4

Espèces végétales : 1 annexe II,

Les espèces d'intérêt communautaire sont listées en annexe 4 et 5 du présent document.

1.3.d Les objectifs de conservation et mesures de gestion

Considérant les habitats et espèces ayant justifiés la désignation du site Natura 2000, neuf objectifs de gestion ont été fixés de façon à prendre en compte les enjeux de conservation.

Ces objectifs se déclinent en mesures opérationnelles, de la manière suivante :

Objectifs	Mesures
OBJECTIF N°1 : PRESERVATION DES ESPACES OUVERTS	Mesure 1-1 : Entretien des prairies par la fauche Mesure 1-2 : Gestion pastorale conservatoire Mesure 1-3 : Réouverture de milieux embroussaillés au bénéfice des pelouses d'intérêt communautaire
OBJECTIF N°2 : PRESERVATION DES HÊTRAIES SÈCHES	Mesure 2-1 : Incitation à la réalisation de plans simples de gestion en forêt privée Mesure 2-2 : Maîtrise d'un écobuage respectueux des hêtraies et des Genévriers thurifères Mesure 2-3 : Incitation à l'adaptation des aménagements forestiers en forêts publiques
OBJECTIF N°3 PRESERVATION DES PINERAIES À CROCHETS	Mesure 3-1 : Dépressage de la régénération naturelle en faveur du Pin à crochets Mesure 3-2 : Préservation des Pins à crochets lors des interventions d'ouverture des milieux
OBJECTIF N°4 : PRESERVATION DES FORÊTS DE PENTE ET DE RAVINS	Mesure 4-1 : Veille et information des propriétaires et des aménageurs potentiels sur le caractère exceptionnel de l'habitat
OBJECTIF N°5 PRESERVATION DES PEUPELEMENTS DE GENÉVRIERS THURIFÈRES	Mesure 5-1 : Dégagement des Genévriers thurifères Mesure 5-2 : Prévention des risques d'incendie des Genévriers thurifères Mesure 5-3 : Maîtrise d'un écobuage respectueux des Genévriers thurifères
OBJECTIF N°6 : PRESERVATION DES TOURBIÈRES A CAREX DE DAVALL	Mesure 6-1 : Suivi de l'état de conservation des tourbières à Laiche de Davall
OBJECTIF N°7 : PRESERVATION DES LANDES ET FRUTICEES	Mesure 7-1 : Préservation des landes à Airelle et Myrtille et de leur variante à Rhododendron par un plan global de gestion pastorale Mesure 7-2 : Limitation de l'extension des landes à Airelle et Myrtille dans un objectif de préservation des pelouses d'intérêt communautaire. Mesure 7-3 : Préservation des landes à Genévrier nain Mesure 7-4 : Préservation des landes à Genévrier commun
OBJECTIF N°8 : PRESERVATION DES RIPISYLVES ET DES FOURRÉS ET BOIS DES BANCs DE GRAVIERS	Mesure 8-1 : Information des propriétaires et des aménageurs potentiels sur le caractère exceptionnel de ces habitats
OBJECTIF N°9 : AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES	Mesure 9-1 : Suivi de l'état de conservation des pelouses à Flouve et Canche Mesure 9-2 : Suivi de la régénération des hêtraies sèches Mesure 9-3 : Suivi de la régénération des Genévriers thurifères Mesure 9-4 : Suivi de la dynamique des prairies de fauche Mesure 9-5 : Suivi de la dynamique végétale après débroussaillage et brûlage Mesure 9-6 : Etude de la variabilité génétique du Pin à crochet Mesure 9-7 : Suivi de la population de Tétrasyre

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob sont :

- Gestion et contractualisation :
 - ⇒ contrats N2000 (forestiers et ni ni),
 - ⇒ MAEC,
 - ⇒ Charte "parcelle", autres
 - ⇒ outils financiers ou réglementaires
 - ⇒ animation foncière
- Evaluation des incidences
- Inventaires et suivis scientifiques
- Information, communication, sensibilisation
- Gouvernance du site et révision DOCOB
- Gestion financière et divers

Le bilan d'activité annuel et triennal est structuré selon les missions ci-dessus.

2 Gestion et contractualisation

2.1 Animation des contrats Natura 2000

En 2014-2015, aucun contrat Natura 2000 n'a pas pu voir le jour du fait du retard dans la mise en place de la programmation FEADER 2014-2020 et du transfert de gestion du programme européenne de l'Etat à la Région.

En 2015-2016, Ambroise MAZAL a consacré 2 jours à la préparation de contrats potentiels, au renouvellement de contrats mis en place par l'ONF (animateur du site avant 2014), à l'identification des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et à leur localisation sur le terrain.

L'appel à projet de la Région pour les contrats Natura 2000 a été lancé le 30 juin 2016. La mise en place d'un contrat a été reportée à la prochaine convention d'animation 2016-2019.

2.2 Animation des MAEC

2.2.a Rappel sur le PAEC (Plan agro-environnemental climatique)

Dans le cadre du renouvellement du programme FEADER, et du passage de sa gestion de l'Etat à la Région, un PAEC a été élaboré :

Un PAEC :

- ⇒ s'applique à un "territoire" (au-delà d'un seul site Natura 2000)
- ⇒ décline les enjeux de gestion retenus par la Région (biodiversité, herbe, eau, DFCI...)
- ⇒ précise les MAEC auxquelles pourront prétendre les bénéficiaires
- ⇒ donne un cadre budgétaire sur le temps de la programmation

Pendant la période d'animation 2014-2015, l'animateur a coordonné, en partenariat avec Syndicat mixte de défense des berges de l'Asse (SMDBA) et le CERPAM l'élaboration du PAEC (Plan agro-environnemental climatique) "massif des Monges, vallée de l'Asse", qui s'applique à 4 sites Natura 2000, dont les 3 sites portés par le S3M.

Deux enjeux ont été retenus : enjeu "biodiversité" sur les sites Natura 2000, animé par les animateurs des sites, et enjeu "herbe" sur la totalité des zones d'alpage des communes dont une partie du territoire est située en site Natura 2000, animé par le CERPAM.

21 MAEC ont été définies à partir de la liste nationale des "engagements unitaires", chaque MAEC étant une combinaison d'Engagements Unitaires.

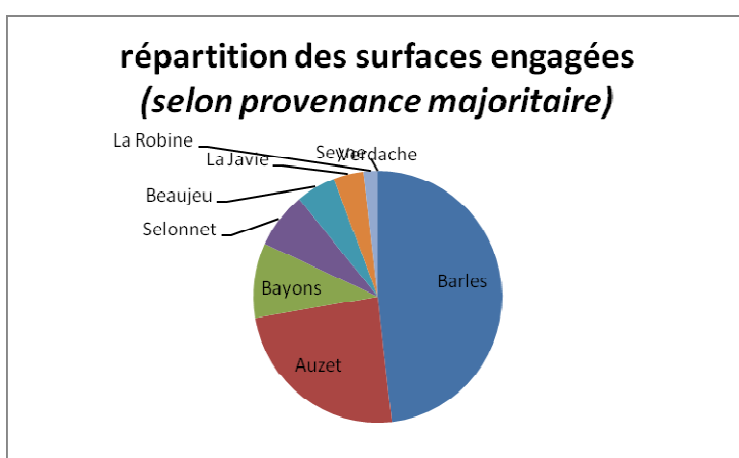
Concernant ce site Natura 2000, les MAEC répondent principalement aux objectifs du Docobs selon l'enjeu défini de majeur à modéré (paragraphe 1-3b) :

- ⇒ maintien des milieux ouverts (soutien au pastoralisme, débroussaillage, ré-ouverture de milieu)
- ⇒ maintien des prairies de fauche (et retard de fauche)
- ⇒ entretien des ripisylves et de la qualité des eaux

2.2.b Quelques caractéristiques des MAEC

Répartition géographique des surfaces

répartition géographique des exploitants	
Barles	1183,61
Auzet	591,14
Bayons	236,05
Selonnet	177,37
Beaujeu	126,29
La Javie	95
La Robine	45,74
Seyne	0
Verdaches	0



NB : les illustrations ci dessus permettent d'identifier le poids des communes en termes de surfaces dédiées au pastoralisme. Les surfaces indiquées sont toutefois inexactes car rattachées soit au siège d'exploitation soit à la commune où l'exploitation est majoritairement présente. Exemple : le GP Mélèzes de Blayeul est à cheval sur les communes de Barles et Verdaches, mais son siège est situé à Barles.

Répartition par action

répartition par action		
action	surface	nbre exploitants
plan de gestion pastorale	1725,3	18
création de sous-bois	15,35	9
ré-ouverture	11,7	5
maintien ouverture	123,52	15
retard de fauche	79,4	8
SHP (seul)	636	3

Répartition de la surface engagée par action

A l'exception de trois groupements pastoraux qui ne disposent d'une MAEC contractualisée qu'en Système herbager pastoral (SHP, pour 636 ha), l'ensemble des éleveurs sont engagés dans un plan de gestion pastoral, pour une surface de 1725 ha. A noter qu'au sein de ces plans de gestion, deux exploitants feront l'objet d'un retard de pâturage (105 ha) en faveur de la reproduction du

Tétra-lyre.

Par ailleurs, 18 exploitants engagent des travaux de restauration des pelouses : action de création de sous-bois (15,35 ha), de ré-ouverture de milieu (11,70 ha) ou de maintien de l'ouverture (123,52 ha).

Concernant les surfaces fauchées, 8 exploitants s'engagent dans du retard de fauche, pour une surface de 79,40 ha.

2.2.c L'animation des MAEC

Suivi, actualisation des dossiers administratifs

Le site Natura 2000 est caractérisé par un élevage dynamique. Les Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) sont donc un outil privilégié pour agir en faveur de la biodiversité sur ce territoire.

En 2015, la nouvelle programmation FEADER est lancée. Ambroise MAZAL a contacté les exploitants intéressés par la contractualisation de MAEC, élaboré les contrats et certains cahiers des charges liés aux mesures et a aidé les signataires à monter leur dossier.

Caroline SOUTEYRAND a poursuivi et complété ce travail par l'actualisation des dossiers des exploitants, suite aux visites conjointes avec le CERPAM. Ces visites ont aussi permis d'établir, en concertation avec les exploitants agricoles, les plans de gestion pastoraux (document contractuel de la MAEC HE01) et de rencontrer les éleveurs. Malheureusement les visites des exploitations et des parcelles contractualisées n'ont pas toujours été possible (saison d'automne).

Des échanges avec le service agricole de la DDT pour le suivi administratif et financier des MAEC, la mise à jour des dossiers MAEC, la rédaction du cahier des charges "gestion de la ripisylve" et l'adaptation du cahier d'enregistrement des pratiques de gestion de la ripisylve pour le contrat du seul maraicher du site ont occupé beaucoup de temps de l'animatrice.

Ces deux dernières MAEC ("entretien de la ripisylve" et "absence de traitement phytosanitaire de synthèse") n'ont pas abouti car l'exploitant n'a pas pu se mettre en conformité avec la réglementation Loi sur l'eau. L'animatrice a consacré 1 journée pour accompagner l'exploitant pour sa mise en conformité de son exploitation (concertation avec les services de l'Etat, conseil auprès de l'exploitant, en relation avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone SMAB).

Les plans de gestion pastoraux

Le plan de gestion pastoral a pour objectif de concilier les pratiques/contraintes pastorales de l'exploitant et les enjeux environnementaux des parcelles concernées par la mesure "plan de gestion pastoral".

Sur les 22 exploitants ayant contractualisés des MAEC, 18 exploitants souscrivent à un plan de gestion pastoral, 17 exploitants en gestion individuelle et 1 en gestion collective (groupement).

Ces plans de gestion sont établis par le CERPAM et l'animatrice Natura 2000 suite à des rencontres avec les exploitants. Ces visites n'ont pas permis une suffisante connaissance des exploitations et des enjeux environnementaux. Aussi, leur approfondissement sur le terrain est programmé au printemps-été 2017.

Les plans de gestion éco pastoraux ont malgré tout été rédigés et remis aux exploitants. Une mention précise qu'une évolution du plan de gestion pastoral est possible au cours des 5 ans. Cette modification du plan de gestion pastoral est fonction des résultats des suivis des mesures de gestion : retard de fauche, débroussaillage, retard de pâturage, mise en défens sur l'état de conservation des habitats (voir paragraphe ci-dessous).

Appel à projet

En février 2016, un appel à projet de la Région, pour les nouveaux PAEC et des avenants au Plan agro-environnemental climatique existants n'a pas permis de monter de nouveaux contrats (2 dossiers complets montés par Ambroise MAZAL, 6 autres identifiés souhaitant contractualiser et 1 ne souhaitant pas s'engager en 2015) car l'enveloppe allouée pour les MAEC du PAEC "Massif des Monges et de la vallée de l'Asse" a été absorbée en 2015.

Visite avant travaux et suivis des travaux

Les MAEC liées à des travaux de création de sous-bois, de ré-ouverture et de maintien de l'ouverture ont commencé à partir du 30 août 2015 jusqu'au 15 mars 2016 (période autorisée par les cahiers des charges des mesures contractualisées). La mise en place de ces travaux, les visites avant travaux et leurs suivis ont occupé de nombreuses journées de l'animatrice. Cependant, du fait du retard de l'instruction des dossiers par les services de l'Etat, l'animatrice a conseillé aux exploitants de ne pas s'engager trop tôt dans ces travaux.

Aussi, la plupart des travaux ont été réalisés à l'automne 2016 et se termineront à l'automne 2017. Le temps destiné à la préparation des travaux, aux suivis, à la restitution de ces travaux impactera plus la première année de la convention d'animation 2016-2019.

Suivi de l'impact de mesures de gestion

L'animatrice a poursuivi le suivi floristique du retour de la pelouse et de la dynamique de la lande à myrtille suite au broyage de la lande à myrtilles et aïrelles effectué lors d'une MAET (ancienne mesure agri environnementale mise en œuvre par l'ONF), sur les pâturages d'Auzet. Ce suivi d'une mesure de gestion s'effectue avec le concours de Bernard OVERAL, président de l'association botanique et mycologique des Basses-Alpes.

Les résultats abordés lors du dernier comité de pilotage sont confirmés par les derniers relevés : dynamique de reconquête des pelouses satisfaisante, avec un retour progressif de certaines espèces caractéristiques et/ou remarquables. Cependant, il est nécessaire de poursuivre ce suivi et de compiler les données récoltées depuis l'animation de l'ONF pour évaluer la pertinence de la gestion de l'extension de la myrtille par broyage des racines en profondeur.

2,5 jours sont comptabilisés sur le suivi de cette mesure de gestion. Le temps comprend les recherches bibliographiques, la synthèse des données, la préparation de la session de terrain (comprenant aussi la mise à jour des connaissances des outils techniques : SIG et GPS), la mise en place du suivi, la coordination avec le sous-traitant, le terrain, la restitution ou la transmission des données de terrains et leur interprétation.

Au total, 37 jours ont été dédiés à l'animation des MAEC, ce qui représente la plus importante action des missions de l'animateur. A noter que le temps passé sur les suivis scientifiques liés au MAEC est comptabilisé dans la mission "animation des MAEC", selon les recommandations de la DREAL PACA. Anciennement ces suivis étaient intégrés dans la mission de l'animateur "suivis scientifiques". Ce changement induit du temps supplémentaire passé sur l'animation des MAEC, déjà très gourmande en temps.

2.3 Animation de la charte Natura 2000

Aucune action de promotion et/ou d'animation à la charte (adoptée lors du Copil du 22 juillet 2014) n'a été engagée en 2015-2016.

Sa promotion sera probablement envisagée lors de la prochaine convention d'animation 2016-2019.

2.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

2.4.a Contrat rivière

Ambroise MAZAL a participé au rendu des études biodiversité dans le cadre du contrat rivière de la vallée de la Bléone et de ses affluents.

2.4.b Exposition sur les chiroptères

Lors dernier bilan annuel, il a été abordé l'acquisition de 1 770 € du Conseil Départemental 04 pour un projet de sensibilisation du grand public sur les chiroptères dont le but était de valoriser les résultats de l'étude des chiroptères forestiers et coléoptères sapro-xylophages, menée par le bureau d'étude ASELIA écologie (résultats présentés le 10 Juillet 2015 lors de la réunion du COPIL).

Cette somme n'a pas été mobilisée car un autofinancement de 20% ne pouvait pas être apporté par le S3M.

Cependant, l'exposition sur les chauves-souris a vu le jour et sera présentée lors du prochain comité de pilotage le 20 janvier 2017. Les financements de cette exposition proviennent d'un reliquat de budget de la convention d'animation 2013-2016 sur les 3 sites Natura 2000 portés par le S3M. Un avenant à la convention d'animation a été demandé afin de débloquer ce reliquat au delà du terme de la convention d'animation.

Le montage de l'exposition est réalisé par l'animatrice des 2 autres sites portés par le S3M, avec la collaboration de l'animatrice du site "Montagne de Val-Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches".

Le temps de travail pour sa réalisation concernera la 1ere année de la convention d'animation 2016-2019.

Autres

L'animatrice a participé à la restitution du réseau Lynx-Loup et renseigner les actions qu'Ambroise MAZAL avait réalisées dans le cadre du Plan Régional d'action Tétra-Lyre, porté l'Observatoire des Galliformes de Montagne.

1 journée et demie ont été consacrées à cette mission d'animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.

2.5 Animation foncière

Aucune animation foncière n'a été réalisée (pas de besoin identifié à ce jour).

2.6 Bilan triennal et perspectives 2016-2019

2.6.a Les contrats Natura 2000

L'animation des contrats Natura 2000 a mobilisé environ 5 jours de temps d'animateur en année 1; 10 jours en année 2 et 2 jours en année 3.

Les 3 ans d'animation ont permis à l'animateur de préparer un nouveau contrat, d'identifier 3 contrats potentiels et de contrôler l'achèvement des 3 contrats précédemment signés à l'époque de l'animation de l'ONF.

Du fait du retard de la mise en place de la programmation 2014-2020 du FEADER, aucune contrat n'a abouti sur cette période triennale d'animation. Cependant, le contrat de la commune de Seyne pour le dépressage dans la pineraie à crochets d'intérêt prioritaire a vu le jour. En effet, la demande de subvention FEADER, accompagnée par l'animatrice a été accordée. Les travaux vont pouvoir commencer en 2017.

2.6.b Les MAEC

Le temps passé sur la gestion et la contractualisation sur les 3 ans montre une mobilisation importante pour l'animation des MAEC.

La première année a été consacrée à la préparation des MAEC 2015-2020 : rencontres avec les exploitants, diagnostics et aux suivis de chantiers des MAET 2010-2015. Soit 15 jours environ.

La seconde année, le PAEC a été élaboré et les dossiers montés. Soit 50 jours environ.

La dernière année la mise en œuvre des MAEC a occupé 37 jours de travail.

2.6.c Résultats

Les résultats sont liés au nombre d'exploitations ayant contractualisées et au respect des cahiers des charges liés à ces MAEC.

Le bilan triennal de l'animation des MAEC sur la période d'animation 2013-2016 est satisfaisant puisque 22 exploitants agricoles ont contractualisé des MAEC :

- 15 éleveurs en GAEC ou individuels, 7 en élevage bovins, 1 en élevage caprins lait, 2 en élevage ovins viande, 2 en élevage ovin lait, 3 en élevage équins
- En collectif, 3 en élevage bovins viande, 4 en élevage ovins viande,

Lors de la période 3 de la convention, une attention particulière a été menée par l'animatrice aux respects des cahiers des charges : les travaux réalisés respectent les cahiers des charges (dates de travaux, retard de fauche et de pâturage, mise en défens, débroussaillage en conservant des essences, feuillus, fruitiers à graines, arbres pourrissants ou morts, abris pour la faune... favorables à la biodiversité, éclaircie en conservant des ilots, plan de gestion pastoral respecté).

Il faut noter que la mise en œuvre, les suivis administratif, financier et technique de ces mesures sont très chronophages puisque 22 exploitants sont concernées. S'ajoute à cela, une implication importante des exploitants agricoles pour le respect des cahiers des charges des MAEC. L'animatrice encourage les éleveurs à poursuivre leur investissement et reste disponible pour les accompagner.

L'implication des exploitants et leur volonté de bien œuvrer pour la mise en œuvre de leur MAEC, associé à un suivi soutenu de l'animatrice sont gage d'une bonne gestion conservatoire des habitats.

2.6.d L'animation de la charte

En 2014, le site ne disposait pas d'une charte. Elle a été élaborée par un groupe de travail réunissant les services de l'Etat, des élus et des organismes gestionnaires regroupés au sein du copil en juin 2014. Le 22 juillet 2014, la charte a été validée par le Copil.

Sur les 3 ans d'animation, aucune sollicitation d'adhésion à la charte ne s'est manifestée par manque de promotion de celle-ci et conformément aux recommandations des services de l'Etat en PACA.

Lors de la prochaine période d'animation, l'animatrice communiquera sur la charte et recherchera des bénéficiaires potentiels.

2.6.e Autres outils financiers ou réglementaires

Année 1 : étude complémentaire sur les chiroptères forestiers et les coléoptères saproxylophages, à l'échelle des 3 sites portés par le S3M, réalisée par ASELIA écologie.

Participation à la définition des actions inscrites au contrat rivière Bléone et ses affluents, porté par le SMAB.

Année 2 : réalisation d'une exposition Natura 2000, en collaboration avec le Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA), sur la mutualisation de crédits d'animation Natura 2000 du S3M et du SMDBA.

Année 3 : travail préliminaire à la réalisation d'une exposition sur les chauves-souris, sur la base des résultats de l'étude d'ASELIA écologie.

Même si peu d'outils financiers, autres que ceux de Natura 2000 ont été utilisés, il est intéressant de noter que la mutualisation de crédits à plusieurs sites ou l'utilisation de reliquat de crédit d'animation peuvent assurer des réalisations de qualité et favorables à la préservation de la biodiversité : étude et exposition sur les chiroptères par exemple. Cette démarche sera développée pour la prochaine convention d'animation.

Lors de prochaine période d'animation 2016-2019, des crédits supplémentaires seront recherchés par l'animatrice, en faveur des milieux humides, en particulier sur la Tourbière à Carex de Davall. Le partenariat avec le CERPAM sera renforcé pour monter des projets d'amélioration pastorale, favorables à la biodiversité.

L'animatrice souhaite aussi améliorer la gestion conservatoire des pâturages de Barles. Une concertation sur l'organisation et le temps d'utilisation des quartiers de pâturage entre plusieurs éleveurs et groupement sera montée en étroite collaboration avec le CERPAM.

L'animatrice veillera également à mobiliser des financements pour des suivis scientifiques et d'impact de mesures de gestion.

2.6.f Animation foncière

Aucune animation foncière n'a été réalisée. Il n'y a pas eu de besoin identifié.

3 Évaluation des incidences des projets

La période 2015-2016 a été très chargée dans le porter à connaissance des enjeux aux porteurs de projets : 8 projets, dont 2 d'entre eux n'entraient pas dans le cadre d'une procédure réglementaire d'autorisation (*).

projet	porteur	commune	aménageurs et maitre d'ouvrage
Fossé d'évacuation des eaux pluviales à Esclangon	Commune de la JAVIE	La Javie	SMAB
Itinéraire cycliste***	Communauté de communes du pays de Seyne (CCPS)	Barles, Auzet, Verdaches	
Rallye Monté Carlo	automobile club Monaco	Barles, Auzet, Verdaches, Seyne	
STEP d'Auzet	commune d'Auzet	Auzet	
Aménagements pastoraux : pistes, captages sources et réseau, abreuvoirs***	AFPA Auzet	Auzet	
Plan simple de gestion***	syndicat montagne d'Auzet (SMA)	Auzet	
parcours tir arc (S<2ha) *	Communauté de communes pays de Seyne	Auzet	ONF
Accès de la cabane des Planes au col des Tomples *	Syndicat des montagnes d'Auzet (SMA)	Auzet	SMA
Défrichement bord de route par le conseil départemental **	Conseil départemental 04	Auzet	Maison technique de Seyne

** constatation du défrichement, consultation SMAB

*** Le Plan simple de gestion, l'itinéraire cycliste et les aménagements pastoraux : pistes, captages sources et réseau, abreuvoirs sont en cours de réalisation. Du temps supplémentaire sera consacré lors des deux prochaines années de la convention d'animation 2016-2019 : évaluation environnementale, porté à connaissance, suivi des travaux, marquage d'arbres à conserver...

6 journées ont ainsi été mobilisées.

3.1 Bilan triennal

En année 1 : 8 projets ont été examinés, dont 3 étaient soumis à évaluation d'incidence, dans le cadre d'une procédure réglementaire d'autorisation. 11 jours mobilisés

En année 2: 1 seule journée sur le Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) du Conseil départemental 04.

En année 3 : 8 jours ont été consacrés au porter à connaissance de 8 projets, dont 2 n'était pas soumis à évaluation d'incidences.

Ces journées mobilisées montrent que le territoire est très dynamique et que l'animateur Natura 2000 est bien identifié par les porteurs de projet.

Ainsi, l'animatrice est beaucoup sollicitée. Il faut aller sur le terrain pour l'expertise scientifique et restituer des données et informations aux porteurs de projet. Il faut pouvoir maintenir suffisamment de temps pour l'expertise de terrain ou pour l'encadrement d'études sous-traitées plus poussées sur l'impact du projet sur les habitats et les espèces afin de garantir leur bon état

de conservation.

De plus, il semble nécessaire de poursuivre le travail d'information auprès des usagers, des potentiels porteurs de projet du territoire sur la démarche d'évaluation des incidences.

4 Inventaires et suivis scientifiques

Le temps passé sur les suivis scientifiques, en rapport avec les MAEC sont comptabilisé dans la mission animation des MAEC, soit 2,5 jours pour le suivi du broyage des landes à myrtilles et aires.

Le temps indiqué comprend les recherches bibliographiques, l'amélioration des connaissances (2 jours), la mise en place du suivi, la coordination avec le sous-traitant, le terrain, la restitution ou la transmission des données de terrains et leur interprétation.

4.1 Les suivis scientifiques

intitulé	partenaires	objectifs, description de l'action	habitat/espèces	jours consacrés
Suivi botanique post-broyage de lande à myrtilles (suivi action MAET)	Bernard Overal, IUT Environnement de Digne	à la suite de MAET "broyage de lande à myrtilles" en 2008, traitement des données du suivi annuel de la flore	landes à myrtilles, pelouses naturelles	2,5
Inventaire des chiroptères et recherche de vieux boisements *	Asellia écologie (R. Colombo)	Suivi de l'inventaire et cartographie complémentaires aux données initiales du site (2002)	chiroptères, coléoptères saproxylophages, prioritairement DH2 et forestiers	2,5
Diagnostic et suivi Tétra-lyre dans le cadre du plan d'action tétra	OGM, ONCFS	suivi annuel de la reproduction (chien d'arrêt) + diagnostics d'habitat d'hivernage et de reproduction	Tétra-lyre	1
Suivi Loup, dans le cadre du réseau lynx-Loup	ONCFS	prospection de traces et indices	loup	1

* coordination de la sous-traitance et participation au suivi.

Lors des derniers COPIL, l'animateur avait abordé l'intérêt d'actualiser le DOCOB (inventaires initiaux entre 1990 et 2002 et évolution des techniques d'inventaires et des connaissances). Une réflexion doit être menée sur l'intérêt de réaliser des inventaires sur l'ensemble du site, ce qui nécessiterait des financements importants. Peut être, serait-il plus judicieux d'axer ces inventaires complémentaires sur des zones à enjeux : pastoralisme, projets d'aménagements pastoraux, aménagements urbains, modification paysage (haies...)...ou localisés à des zones à présence potentielles d'espèces qui n'auraient pas été explorées lors des inventaires initiaux.

4.2 Bilan triennal et perspectives

Année 1, 2 et 3 : suivi botanique du retour de la pelouse et de la dynamique de la lande à myrtille après broyage, commencé en 2008 par l'ONF.

Année 1, 2 et 3 : Participations :

- à l'inventaire des chiroptères et des coléoptères saproxylophages, par ASELIA écologie
- au suivi des populations de Tétra-Lyre, de leur habitat d'hivernage et de reproduction, dans la cadre du Plan d'action national Tétra Lyre, en PACA porté par l'ONCFS et OGM.
- au suivi de la population de Loup dans le cadre du réseau Lynx-Loup

Ces suivis répondent aux mesures 9.8 et 9.7 du docob

En année 2, l'animateur a participé au suivi Vipère d'Orsini, avec le CEN PACA/Life et coordonné et encadré des études sous-traitées

- Elaboré l'appel d'offre pour le suivi du retard de fauche et d'ouverture de milieu (MAEC)
- encadré un stagiaire de l'IUT pour la collecte et le traitement des infos SIG sur les habitats et les espèces

L'année 3 a été peu productive au niveau des suivis scientifiques du fait de la prise de poste et du temps important employés aux suivis administratif, financier et technique des MAEC.

Les inventaires et suivis seront développés dans la prochaine convention en vu de suivre l'impact des mesures de gestion (retard de fauche, retour de la fauche après pâturage, mise en défend, retard de pâturage, débroussaillage....), dans le cadre de projets soumis à évaluations d'incidences (amélioration pastorale, écobuage non maîtrisé...) et pour approfondir l'état de conservation des habitats et des espèces.

Le suivi de l'état de conservation est prioritaire car les inventaires ont été réalisés entre 1990 et 2002.

La démarche d'évaluation des incidences sera aussi l'occasion d'approfondir la connaissance de l'état de conservation. En effet, lors de la connaissance d'un projet et avant le "porter à connaissance" des enjeux de conservation au porteur de projet, une étude de l'habitat pourra être réalisée (si la saison le permet, la disponibilité de l'animatrice ou des financements mobilisables pour l'intervention d'un sous-traitant).

L'animatrice est ouverte aux propositions des associations naturalistes, gestionnaires pour échanger sur ce point (groupe de travail) ou être informée des localisations où des enjeux d'espèces ont été identifiés.

L'animatrice recherchera alors des crédits supplémentaires pour la réalisation de ces études localisées et ponctuelles.

L'absence de d'un véhicule tout terrain ou allant sur les pistes ne permet pas un travail satisfaisant et suffisant sur les suivis scientifiques et de l'état de conservation des habitats et des espèces, les diagnostics écologiques pour l'évaluation des incidences, les suivis des travaux des MAEC.

5 Information, communication, sensibilisation

Ce champ d'activité a mobilisé 8 journées (4%).

5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, media

5.1.a Refonte du site internet

Lors du dernier comité de pilotage a été abordée la refonte du site Internet du syndicat mixte du massif des Monges, administré par un élu d'Auzet et la précédente chargée de mission, en charge de la communication au S3M. Ce site présentait l'actualité de Natura 2000 et les actions du S3M.

Le site de l'ATEN a ainsi été abandonné puisqu'il ne peut aborder que des sujets liés à Natura 2000.

L'année 3 a été l'occasion de travailler à nouveau sur le site Internet de l'ATEN car l' élu en charge de l'administration ne pouvait plus poursuivre cette mission (non renouvellement de son mandat d' élu au sein de la nouvelle réorganisation territoriale). Le site Internet du S3M a dû être abandonné.

Ainsi l'actualité de Natura 2000 est maintenant disponible sur le site : <http://massif-des-monges.n2000.fr/>

Au cours de la prochaine période d'animation 2016-2019, ce site sera réorganisé et alimenté régulièrement par l'actualité des 3 sites. A noter que la communication liée au site internet et le suivi financier, deux missions transversales aux 3 sites, sont pris en charge par Valérie-Claude SOURRIBES pour le suivi financier et la communication internet par Caroline SOUTEYRAND.

5.1.b Rédaction d'articles d'information dans les bulletins municipaux

Lors du dernier copil de juillet 2015, le chargé de mission avait proposé une communication sur le bilan des MAEC et sur les résultats de l'exposition sur les chiroptères, via les bulletins communaux ou les panneaux d'affichage des 9 communes.

Cette action n'a pas pu voir le jour car le temps n'a pas été trouvé par la chargée de mission (prise de poste, gestion des MAEC, évaluation des incidences ont beaucoup occupé l'animatrice).

Cependant au cours de l'année 3, des élus des communes de Verdaches, Selonnet, Auzet, Barles ont été rencontrés pour présenter la nouvelle animatrice, les axes d'actions et échanger sur les projets communaux, les outils financiers.

Un article, rédigé par Valérie-Claude SOURRIBE présente les résultats de l'étude de 2014 sur les Chauve-souris. Cette information est disponible sur le site Internet <http://massif-des-monges.n2000.fr/>.

La communication via les bulletins communaux est importante à développer pour l'information des usagers et habitants du site Natura 2000. Aussi, ce média sera privilégié lors de la prochaine période d'animation.

5.1.c Travail préliminaire à la réalisation de l'exposition sur les chiroptères

La valorisation de l'étude sur les chiroptères réalisée en 2014 s'illustre par une exposition. Cette exposition présente les résultats de l'étude sur les 3 sites du massif des Monges et du Cheval-Blanc. Un travail préliminaire a occupé les chargées de mission du S3M entre mai et juillet 2016. L'exposition voit le jour actuellement et sera présentée à la fin du copil du 20 janvier 2017.

Le temps nécessaire à la réalisation de l'exposition impactera particulièrement l'année 1 de la convention 2016-2019.

5.2 Communication / Animation auprès des scolaires

Aucune animation et information auprès des scolaires n'a été réalisée en année 3. Cependant des contacts ont été pris avec l'école de Seyne pour une programmation, selon les disponibilités de l'animatrice pour l'année scolaire 2016-2017.

Cette action pourra être développée auprès d'autres écoles des communes du site Natura 2000, sur la période d'animation 2016-2019, en utilisant le support de l'exposition sur les chauves-souris.

Le calendrier d'itinérance de l'exposition sur les 3 sites est en cours de réalisation. Pour le site Natura 2000 "Montagne de Val-Haut- Clues de Barles - Clues de Verdaches", l'exposition ne sera utilisable qu'en milieu d'année 2017. La priorité d'itinérance et de disponibilité de l'exposition sera donnée aux sites Natura 2000 "Venterol - Piégut - Grand Vallon" et "Cheval Blanc - Montagne de Boules - Barre des Dourbes" (mutualisation du support de communication sur 3 sites et travail de coordination de Valérie-Claude SOURRIBES sur la réalisation de l'exposition).

Les communes seront informées du calendrier d'itinérance de l'exposition dès que possible. Des interventions auprès des scolaires seront organisées sur la base des disponibilités de l'animatrice (ou des financements mobilisables pour la participation d'un intervenant) et de l'exposition.

5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

2 journées ont été consacrées à la fête de la nature et à la préparation de la descente du Bès à vélo, organisée dans le cadre du festival Inventerre.

5.3.a La fête de la nature

La fête de la nature est une manifestation nationale, gratuite. Elle s'est déroulée le samedi 21 mai 2016. Elle a été co-organisée avec les chargés de mission de UNESCO Géoparc, Jean-Simon PAGES et Marie-Jo SONCINI.

L'animatrice a monté l'intervention, réalisé et diffusé l'information (tracts, affichage, communes, réseaux, site internet Natura 2000), avec la collaboration de Marie-Jo SONCINI et elle est intervenue sur le thème de la biodiversité et Natura 2000. Jean-Simon PAGES intervenait sur l'histoire et la géologie du site du vieil Esclangon, commune de LA JAVIE.

3 personnes ont participé à cette balade familiale, accessible au plus grand nombre. Le peu de participant a été dû à un défaut de communication et à une offre d'animation sur le même territoire le 21 mai.

En 2017, cette manifestation sera à nouveau organisée entre le 17 et le 21 mai. La communication sera améliorée, en particulier sur la lisibilité de l'affiche (annexe 6) et la diffusion de l'information via la presse locale, la diffusion auprès des scolaires (écoles, IUT, lycée agricole de Carmejane...).

5.3.b La descente du Bès à vélo

La descente du Bès à vélo s'est déroulée le 10 juillet 2016. Cette manifestation est portée par l'association Vallées du Bès. L'animatrice est intervenue sur le thème de Natura 2000 et la préservation de la biodiversité, sous l'angle des interactions entre activités humaine et biodiversité.

Le détail de cette participation sera présenté lors du comité de pilotage de l'année 1 de la période d'animation 2016-2019.

5.3.c Association foncière pastorale d'Auzet

L'association foncière pastorale d'Auzet regroupe des propriétaires de la commune d'Auzet. Elle est très dynamique et a beaucoup de projets d'amélioration pastorale.

L'animatrice a participé à 1 réunion du groupement et a pris connaissance des projets et travaux que l'association souhaite réaliser. Elle a informé de la démarche d'évaluation des incidences.

5.4 Bilan triennal et perspectives

Année 1 : mise en place du site Internet du S3M dans lequel l'information Natura 2000 était

disponible. Ce site a été abandonné en année 3 car l' élu en charge de ce site n'avait plus de fonction dans la nouvelle organisation intercommunale.

Le diaporama présentant Natura 2000 a été diffusé aux élus du site. Il sera allégé au cours de la prochaine convention d'animation pour servir de support à des réunions publiques d'information.

Les dépliants présentant les outils contractuels MAEC, contrats Natura 2000, charte n'ont pas été très utilisés. Ils seront réactualisés et diffusés via le site Internet, les mairies et événement grand public afin de promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats.

Des articles d'information ont été insérés dans les bulletins municipaux pour présenter le site Natura 2000, la démarche mais le bilan des MAEC prévu en année 2 n'a pas abouti. En effet, les mises à jours continues des surfaces, montants ne permettait pas d'informer précisément les habitants sur les MAEC. Ce média sera privilégié pendant la période d'animation 2016-2019.

Année 2 et 3, la fête de la nature a été organisée. Elle n'a pas été suffisamment suivie, probablement expliqué par un défaut de communication. Lors de la prochaine convention 2016-2019, des efforts seront apportés à la communication via les médias locaux, un partenariat entre des associations locales particulièrement dynamiques sur le site.

La communication auprès des scolaires a été développée en année 1 et 2 à l'école de Selonnet. L'écologie du tétra Lyre et de l'Isabelle de France ont permis d'approcher la démarche de gestion des espaces naturels. Cet axe de sensibilisation sera prolongé lors de la prochaine convention d'animation, sous l'angle des chauves-souris et de la diversité biologique des prairies de fauche.

6 Gouvernance du site et révision du DOCOB

Cette mission a mobilisé 15 jours de l'animatrice à travers l'organisation du COPIL, la préparation de réunion de cadrage préalable à l'animation (RCPA), la rédaction des comptes-rendus, à sa participation à la vie du réseau.

6.1.a COPIL et groupe de travail Natura 2000

Un COPIL restreint a été organisé le 14 mars 2016. Il a regroupé le collège des élus. L'objectif de ce COPIL était de préparer la poursuite de l'animation après juin 2016 et d'élire les Présidents des sites du " Cheval Blanc - Montagne de boule - Barre des Dourbes " et " Montagne de Val Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches ".

6.1.b RCPA

Le 26 avril 2016 a eu lieu la réunion de cadrage préalable à l'animation, période 2016-2019. Le but de cette réunion est de présenter aux services de l'état un bilan des années d'animation 2013-2016 et un prévisionnel pour la période d'animation 2016-2019. Ces documents sont joints à la demande de subvention FEADER pour la prochaine convention d'animation 2016-2019.

La rédaction des documents préparatoires (tableaux RCPA) ont mobilisés 10 jours d'animatrice. Ce temps extrêmement important est principalement dû à :

- une interprétation difficile de la ventilation du temps de travail de l'ancien animateur dans la nouvelle organisation des items, demandé par les services de l'Etat.
- une nécessité d'appropriation des actions de l'ancien animateur en vue de projeter le programme prévisionnel 2016-2019.

6.1.c Actualisation du DOCOB

La révision du docob ou de la charte n'ont pas été abordée cette année, malgré les recommandations de l'ancien animateur du site. Lors de la RCPA d'avril, la pertinence de la révision du docob a été abordée. La mobilisation de fonds supplémentaires a été évoquée lors de la RCPA pour la réalisation d'études plus poussées ou localisée à des zones blanches ou à enjeux de conservation (voir paragraphe 4 suivis scientifiques).

6.1.d Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site

2 journées ont été consacrées à la vie du réseau, sous la forme de participations :

- le séminaire régional des animateurs Natura 2000 organisé par la DREAL PACA le 14 juin 2016 à Aix-en-Provence.
- le 19 janvier, la réunion d'information regroupant les animateurs Natura 2000 des Alpes-de-Haute-Provence, organisé par la DDT, à Digne-les-Bains présentait les orientations 2016 et l'actualité de l'animation.

6.2 Bilan triennal et perspectives

En année 1 : l'animateur a privilégié les prises de contacts avec des partenaires potentiels (élus, administrations, acteurs associatifs, milieu agricole et forestier) afin de pallier aux conséquences de vacance d'animation d'un an et demi.

La 1ère année a aussi été consacrée à la formation de l'animateur et aux rencontres liées à la vie du réseau (16 jours). En année 2, la formation de l'animateur a été importante (9 jours). Contrairement à l'année 3 où le temps de la prise de poste et de la mise en œuvre des MAEC n'a pas permis à l'animatrice de se former dans plusieurs domaines. Des formations locales et ciblées ont été privilégiées afin de rendre l'animatrice opérationnelle sur l'état de conservation des habitats de pelouses et le logiciel QGIS.

On regrettera qu'un 1/2 ETP ne soit financé sur un site de 13 197 ha où le dynamisme agricole et de projet occupe principalement l'animatrice, au détriment de la formation professionnelle par exemple.

7 Gestion financière et divers

43,5 jours ont été consacrés à la gestion administrative, financière, à la formation et à des actions diverses, principalement la prise de poste.

7.1 Ingénierie financière

10 jours de travail ont été ventilés sur ce poste : échanges avec les services de l'Etat, suivi de budget 2013-2016, montage du dossier de demande de subvention d'animation 2016-2019, réunions de cadrage avec le président du S3M et avec le comité syndical.

Le montage du dossier de demande de subvention en vue du renouvellement de l'animation pour le S3M sur les 3 sites Natura 2000 a été réalisé par Valérie Claude SOURRIBES, en charge de la mission mutualisée sur les 3 sites "suivis financiers".

7.2 Facturation DDT

8 jours ont été destinés à la facturation auprès de la DDT (facturation étude chiroptères, établissement et validation des devis d'achat de matériel de bureautique, de matériel de présentation et de travail de terrain de l'animatrice).

Les achats de matériel bureautique, financé sur un reliquat de budget d'animation (clavier, support écran, chaise de bureau, sac de transport ordinateur portable) ont permis de meilleures conditions de travail de l'animatrice.

L'animatrice du site "Montagne de Val-Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches" a acquis un téléphone portable, en remplacement du précédent défectueux et une carte mémoire de grosse capacité. Ce nouvel outil sera développé comme outil de prospection de terrain, avec l'intégration de la cartographie des habitats naturels, des relevés naturalistes disponibles.

Un vidéoprojecteur, des jumelles, un appareil photos ont renforcés les outils de travail de terrain et sont mutualisés sur les 3 sites.

7.3 Formations suivies par l'animateur

7.3.a Formation introduction à QGIS

2 jours ont été consacrés au suivi de la formation sur le logiciel QGIS par l'intervenant Jean-Christophe BECQUET - Conseil en systèmes informatiques, d'APITUX.

Ce logiciel est un SIG bureautique libre. Cet outil géomatique est incontournable dans l'animation d'un site Natura 2000 puisqu'il est le support de la localisation de la carte des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

Cette formation a permis de renforcer les notions de bases nécessaires à l'utilisation de cet outil géomatique. Cette formation n'a cependant pas permis une utilisation experte et bien approfondie du logiciel QGIS. Aussi, de nombreuses heures d'auto-formation ont été comptabilisées dans l'item 6-4 autres.

7.3.b Formation botanique

3 jours de formation sur la reconnaissance des habitats et l'évaluation de leur état de conservation ont développé la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire de l'animatrice et permis d'approcher les espèces caractéristiques de l'état de conservation d'habitats de pelouses, inscrites à la Directive habitats (Pelouses sèches montagnardes à Brome érigé (6210), Pelouses thermophiles subalpines et alpines (6170), prairies de fauche (6510 et 6520), nardaies (6530))

Cette formation a été montée par Valérie-Claude SOURRIBES et proposée à l'ensemble du réseau des animateurs Natura 2000 des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

La formation a été dispensée par Jérémie VAN ES, botaniste, écologue du Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA).

7.4 Autres missions ou actions diverses et frais d'action éligibles

Le temps passé par l'animatrice, soit 19 jours, sur cet item comprend le temps :

- de la prise de poste (appropriation du contexte local, connaissance des acteurs, du terrain, des outils bureautique et géomatique, remise à niveau, de l'auto-formation...),
- des achats divers de matériel de bureautique et de terrain
- les réunions avec le Président du S3M et le conseil syndical
- rencontres avec d'éventuels prestataires, partenaires, service de l'Etat. Les services concernés sont essentiellement la DDT (services traitant des thématiques suivantes : MAET, équipements pastoraux, loup, forêt, eau, évaluation des incidences, gestion des contrats Natura 2000,...), l'ONF et l'ONCFS.

Cependant ces temps formels de réunion ne rendent pas compte de l'intégralité des échanges et discussions (de vive voix, par mail ou téléphone) avec les services de l'Etat sur les différents dossiers concernant l'animation du site.

7.5 Bilan triennal et perspectives

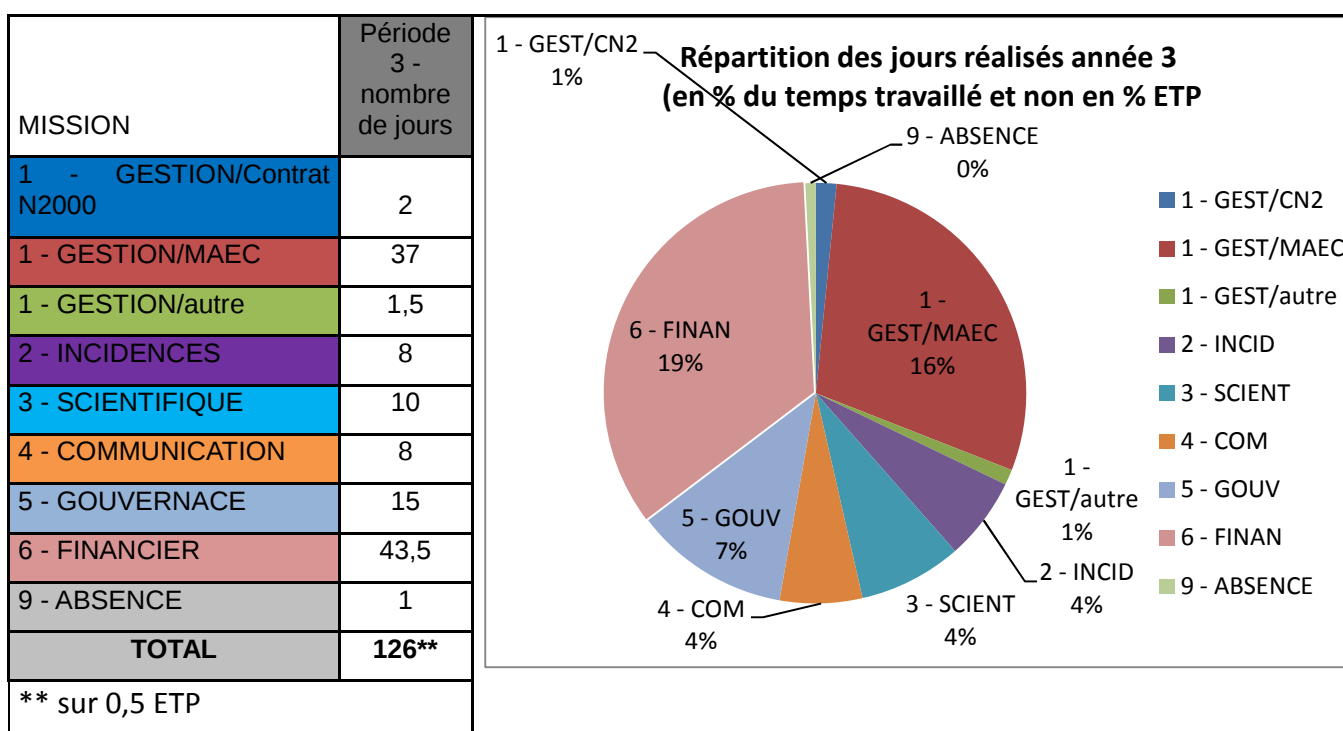
Les ventilations du temps passé entre les années 1 et 2 et l'année 3 (formation, actions diverses comme la prise de poste, les achats...) sur cet item ne permettent pas une analyse pertinente car les actions concernées dans cet item sont différents de l'année 3.

La seule analyse intéressante montre une gestion administrative et financière très chronophage quelques soient les années, au détriment d'action d'animation territoriale comme la communication, la sensibilisation et la connaissance de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.

L'année 3 a été particulièrement employée à la prise de poste et a donc absorbé trop de journées. Lors des deux premières années de la prochaine convention d'animation 2016-2019, ce temps consacré à la gestion administrative et financière sera moindre car l'animatrice s'est approprié le contexte, les outils de terrain.

8 Synthèse annuelle et triennale

8.1 Répartition du temps de travail annuel par mission d'animation



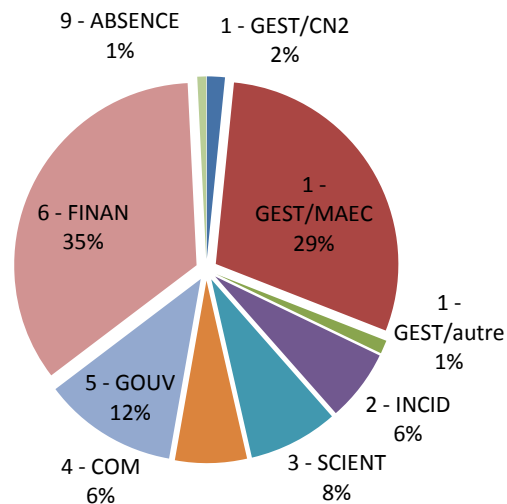
Légende :

- 1- GEST/N2-MAEC-Autre : gestion / contractualisation de contrat Natura 2000, de MAEC, autres outils financiers ou réglementaires
- 2- INCID : évaluation des incidences
- 3- SCIENT : Inventaires et suivis scientifiques
- 4- COM : information, communication, sensibilisation
- 5- GOUV : gouvernance du site et révision du docob
- 6- FINAN : gestion financière et divers

8.1.a Répartition du temps de travail triennal par mission d'animation

MISSION	Période 1 - nombre de jours	Période 2 - nombre de jours	Période 3 - nombre de jours	TOTAL - nombre de jours
1 - GESTION/Contrat N2000	28	10	2	40
1 - GESTION/MAEC	15	58	37	110
1 - GESTION/autre	12,5	1	1,5	15
2 - INCIDENCES	12,5	5	8	25,5
3 - SCIENTIFIQUE	28	26	10	64
4 - COMMUNICATION	11	5	8	24
5 - GOUVERNANCE	6	6	15	27
6 - FINANCIER	41,5	34,5	43,5	119,5
9 - ABSENCE	0	0	1	1
TOTAL	154,5**	145,5**	126*	426

Répartition des jours réalisés sur le total de la convention
(en % du temps travaillé, et non en % ETP)



* sur 0,65 ETP ;

** sur 0,5 ETP

8.2 Synthèse de l'activité de l'année 3 et triennale ; perspectives convention 2016-2019

L'animation de la gestion est occupée principalement par les MAEC en année 3 et sur les 3 ans d'animation 2013-2016. Il réduira progressivement sur la prochaine convention.

Il est cependant nécessaire de mobiliser suffisamment de temps d'animation sur cette mission car les MAEC sont un outil de gestion de la biodiversité privilégié sur ce territoire au fort dynamisme agricole.

On regrettera le manque de temps pour réaliser les suivis techniques et scientifiques de tous les chantiers liés au MAEC, ainsi qu'à l'absence d'un véhicule tout terrain.

Il faut noter que la mise en œuvre, les suivis administratif, financier et technique de ces mesures sont très chronophages puisque 22 exploitants sont concernées. S'ajoute à cela, une implication importante des exploitants agricoles pour le respect des cahiers des charges des MAEC. L'implication des exploitants et leur volonté de bien œuvrer pour la mise en œuvre de leur MAEC, associé à un suivi soutenu de l'animatrice sont gage d'une bonne gestion conservatoire des habitats.

L'animatrice encourage les éleveurs à poursuivre leur investissement et restera disponible pour les accompagner.

L'animation des contrats Natura 2000 est sous représenté en année 3 et au cours des 3 années d'animation alors que c'est aussi un outil incontournable pour la préservation de la biodiversité. On regrettera le manque de crédit FEADER suffisant pour leurs mises en œuvre sur l'ensemble des sites Natura 2000 de PACA. S'ajoute à cela, un appel à projet lancé tardivement et un retard dans la programmation 2015-2020 du FEADER qui a entravé et ralenti le montage de dossier.

La préparation de nouveaux contrats sera anticipée lors de la nouvelle convention d'animation afin de répondre dans les temps au prochain appel à projet de la Région. Ce travail de préparation important ne sera pas le gage de voir aboutir les contrats.

L'animation de la gestion avec d'autres outils financiers représente peu de temps. Quelques opportunités ont tout de même été mobilisées pendant ces 3 ans.

Une veille sur les crédits disponibles dans des champs variés, favorables au maintien du bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (amélioration pastorale, gestion des milieux humides...) sera approfondie et des partenariats seront recherchés (mutualisation de crédits de plusieurs site Natura 2000, co-montage de projet).

Aucune animation foncière n'a été réalisée pendant les 3 ans : aucun besoin n'est apparu.

L'évaluation des incidences est une mission qui occupe un temps fluctuant selon les années. Le temps passé sur cette mission ne peut pas être prévu chaque année puisqu'il dépend des projets soumis à évaluations des incidences. Il semble improbable que ce temps soit réduit lors de la prochaine convention puisque des suivis de projet, de préparation de chantier et des diagnostics écologiques sont programmés en année 1 de la convention 2016-2019.

L'activité importante sur cette mission montre un fort dynamisme territorial et que l'animateur Natura 2000 est bien identifié par les porteurs de projet. La responsabilité de l'animateur est

alors engagée dans le porter à connaissance et le suivi de ces projets pouvant avoir un impact sur l'état de conservation. Aussi, on regrettera encore le manque de temps d'animateur pour effectuer un suivi sérieux et suffisant de ces projets et un véhicule tout terrain disponible.

Les suivis scientifiques sont peu représentés en année 3 et assez peu sur la totalité de la convention. Ils sont insuffisants au regard de l'ancienneté des inventaires initiaux du Docob, des MAEC et des contrats Natura 2000 qui ont peut être impactés les habitats. L'état de conservation est mal connu actuellement.

Des suivis des mesures de gestion et des études complémentaires sur des zones à enjeux ou non explorées lors des inventaires initiaux seraient très importants à mener. Il faudrait dégager du temps d'animation, des crédits pour la prochaine convention d'animation.

Il sera également judicieux d'engager une réflexion sur l'actualisation du docob.

L'information, la communication et la sensibilisation ne sont pas assez représentées en année 3 et sur l'ensemble de la convention d'animation. Pourtant c'est un axe d'action à privilégier.

Des interventions lors d'évènements, l'organisation d'animations auprès des scolaires et du grand public, la parution d'articles dans les bulletins communaux seront développés sur la prochaine convention d'animation et ce malgré un temps trop limité d'animation. Aussi, une démarche participative, collaborative et partenariale sera recherchée afin d'optimiser le temps de l'animatrice.

La préparation de la RCPA (tableau récapitulant l'activité des 3 ans), dans la mission gouvernance du site a été particulièrement laborieuse et chronophage du fait de la difficulté à ventiler le temps de travail des 3 ans dans des items différents de la comptabilité analytique tenue par l'animateur.

Ce temps sera légèrement réduit pour la prochaine convention d'animation aux actions d'organisation des COPIL, de rédaction des comptes-rendus et des bilans d'activité, à la participation à la vie du réseau Natura 2000.

La gestion financière est surreprésenté du fait des formations nombreuses de l'animateur au cours des 2 premières années et par la prise de poste de l'animatrice dans l'année 3. Les formations sont nécessaires à l'opérationnalité de l'animateur. Elles ne pouvaient pas être réduites au cours des 2 premières années, ni pendant l'année 3 et permettre ainsi une bonne appropriation des enjeux du site, de ses acteurs et des outils de terrain.

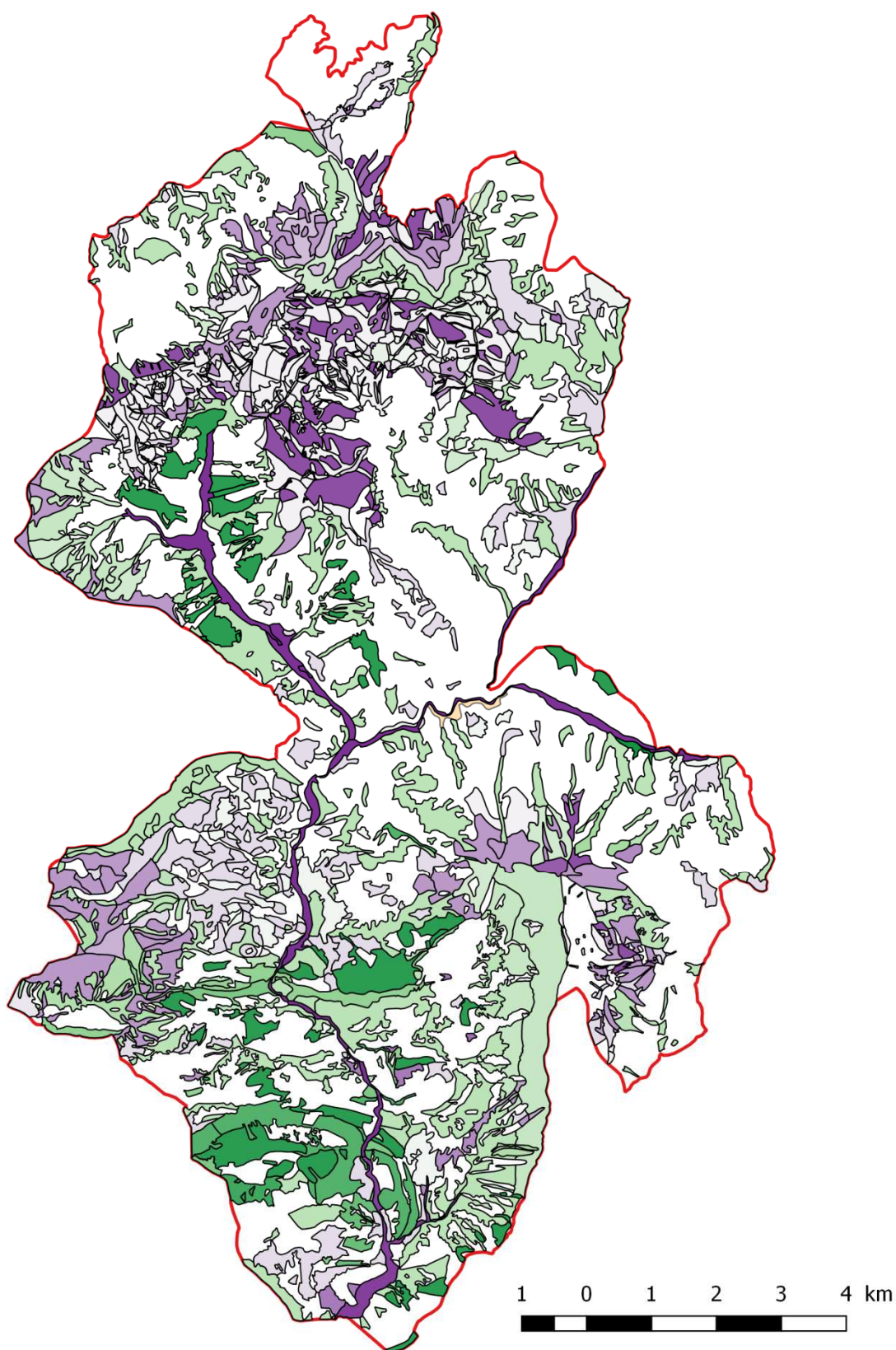
Le temps de travail sera beaucoup moins important lors de la prochaine convention d'animation et permettra de dégager du temps pour d'autres missions plus productives.

9 Annexes

Annexe 1 : Les habitats d'intérêt communautaire

CODE EUR27	Prio EUR	HABITAT
		Habitats d'eaux douces
		Eaux courantes
3240		Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>
		Landes et fourrés tempérés
4060		Landes alpines et boréales
4090		Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux
		Fourrés sclérophylles (matorrals)
		Fourrés subméditerranéens et tempérés
5110		Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)
5130		Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
		Matorrals arborescents méditerranéens
5210		Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.
		Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles
		Pelouses naturelles
6110	*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i>
6170		Pelouses calcaires alpines et subalpines
		Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement
6210	*	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)
6230	*	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
		Pelouses mésophiles
6510		Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
6520		Prairies de fauche de montagne
		Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais
		Bas-marais calcaires
7230		Tourbières basses alcalines
		Habitats rocheux et grottes
		Éboulis rocheux
8120		Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)
8130		Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
		Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique
8210		Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
8220		Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
		Forêts
		Forêts de l'Europe tempérée
9150		Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>
9180	*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
		Forêts riveraines
92A0		Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>
91E0		Forêt alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>
		Forêts de conifères des montagnes tempérées
9430	*	Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* si sur substrat gypseux ou calcaire)

Annexe 2 : carte de localisation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire



Annexe 3 : légende de la carte des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire

Légende de la carte des habitats d'intérêt communautaire et prioritaire

HAB IC

-  3240&91E0
-  3240&92A0
-  4060
-  4060&8120&4060
-  4090
-  5110
-  5130
-  6170
-  6170&6170
-  6170&6510
-  6170&6520
-  6170&8120
-  6180
-  6210
-  6210&6170
-  6230
-  6510
-  6520
-  7230
-  8120
-  8120&6170
-  8130
-  8130&6170
-  8130&8120
-  8210
-  8210&5110
-  8210&8130
-  8215
-  8215&8130
-  9150
-  92A0

- 
-  FR35_périmètre

FR35_HAB PR

- 
-  9180&8210
-  9430

- 
-  COMMUNE

SC25_TOPO

ORTHO_RVB20_DEPT04_2010

Annexe 4 : Les espèces d'intérêt communautaire, inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats

Code - nom scientifique	Nom vernaculaire	statut
Mammifères		
1303 - <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	Reproduction concentration
1304 - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> *	Grand Rhinolophe *	Reproduction et concentration
1307 - <i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	concentration
1308 - <i>Barbastella barbastellus</i> *	Barbastelle d'Europe*	concentration
1310 - <i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreiber	concentration
1352 - <i>Canis lupus</i>	Loup	résidence
Reptiles		
1298 - <i>Vipera ursinii</i>	Vipère d'Orsini	résidence
Poissons		
1163 - <i>Cottus gobio</i>	Chabot	résidence
6147 - <i>Telestes souffia</i>	Blageon	résidence
Invertébrés		
1065 - <i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	résidence
1083 - <i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf volant	résidence
1084 - <i>Osmoderma eremita</i>	Pique-prune	résidence
1087 - <i>Rosalia alpina</i>	Rosalie alpine	résidence
1088 - <i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne	résidence
6170 - <i>Actias isabellae</i>	Isabelle de France	résidence
6199 - <i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	résidence
Plantes		
1474 - <i>Aquilegia bertolonii</i>	Ancolie de Bertoloni	résidence
* espèce nouvelle découverte lors de l'étude 2014, ASELIA écologie, non inscrite au FSD initial		
17 espèces annexe 2, 16 espèces animales, 1 espèce végétale		

Annexe 5 : espèces d'intérêt communautaire, inscrites à l'Annexe 5 de la Directive habitats et autres espèces importantes

Invertébrés

<i>Maculinea arion</i>	Azurée du serpolet	Annexe 4
<i>Papilio alexanor</i>	Alexanor	Annexe 4
<i>Parnassius apollo</i>	Apollon	Annexe 4
<i>Parnassius mnemosyne</i>	Petit apollon	Annexe 4
<i>Proserpinus proserpina</i>	Sphinx de l'épilobe	Annexe 4
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	Annexe 4
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	Annexe 4

Mammifères

<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot	
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Annexe 4
<i>Hypsugo savii</i>	Vesper de Savi	Annexe 4
<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	Annexe 4
<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton	Annexe 4
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	Annexe 4
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Lesler	Annexe 4
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Annexe 4
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Annexe 4
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Annexe 4
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	Annexe 4

Reptiles

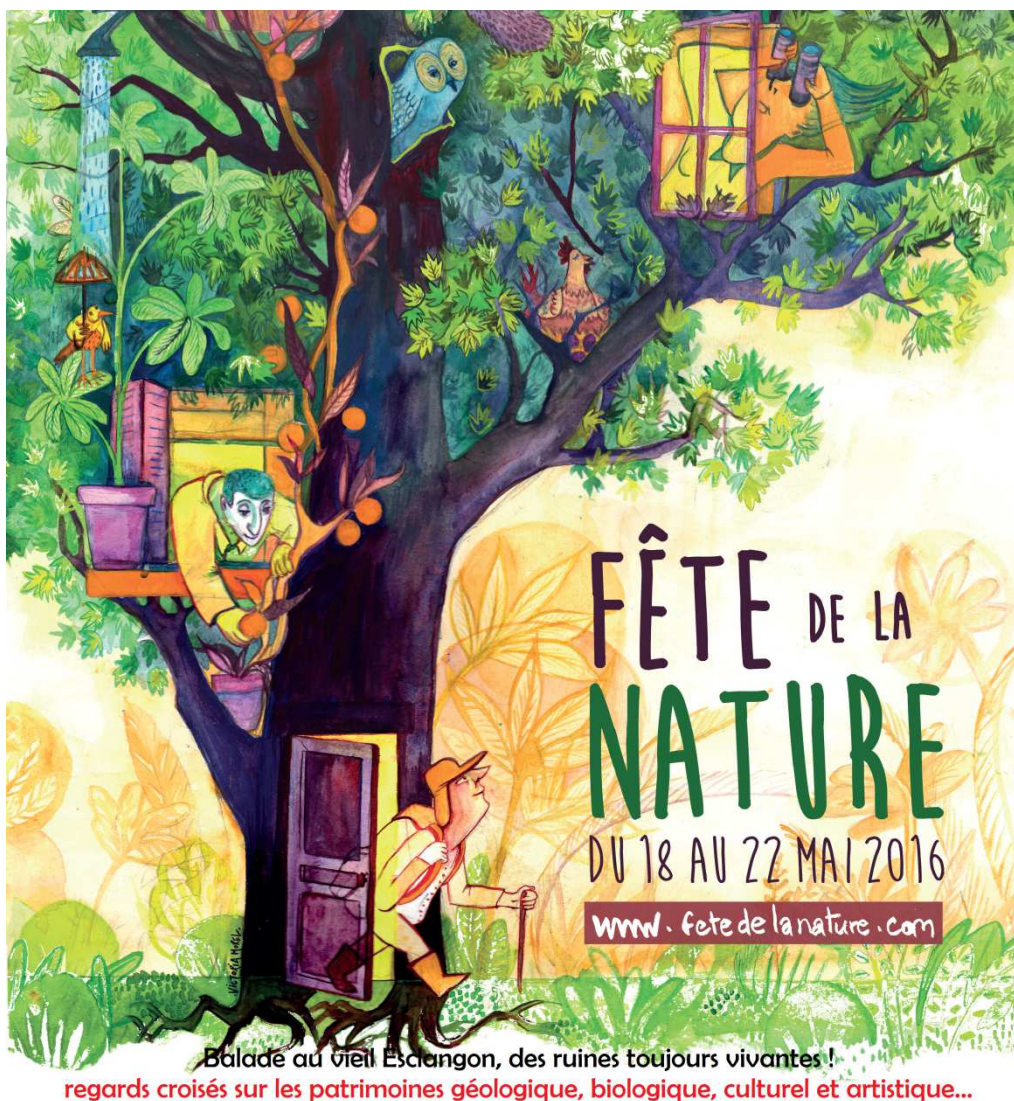
<i>Coluber viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Annexe 4
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert	
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard de murailles	Annexe 4

Plantes

<i>Asperula rupicola</i>	<i>Lathyrus nissolia</i>
<i>Astragalus depressus subsp. depressus</i>	<i>Lilium bulbiferum var. croceum</i>
<i>Avenula versicolor subsp. praetutiana</i>	<i>Orchis tridentata</i>
<i>Bromus pannonicus subsp. monocladus</i>	<i>Orlaya intermedia</i>
<i>Campanula alpestris</i>	<i>Saxifraga callosa subsp. callosa</i>
<i>Carex alba</i>	<i>Seseli annuum subsp. carvifolium</i>
<i>Cirsium morisianum</i>	<i>Teucrium lucidum</i>
<i>Crepis pygmaea</i>	
<i>Cruciata pedemontana</i>	
<i>Epipactis leptochila</i>	
<i>Euphorbia hyberna subsp. canutii</i>	
<i>Euphorbia taurinensis</i>	
<i>Juniperus thurifera</i>	

19 espèces animales annexe 4

Annexe 6 : organisation et participation à la manifestation Fête de la Nature 2016



SAMEDI 21 MAI 2016 à 10H
au Hameau du vieil Esclangon, D900 A 04420 La JAVIE

10 h : RV au parking sur la D900 A (après hameau d'Esclangon et avant la clue du Péouré en venant de Digne)

Venez bien chaussé et avec votre pique-nique

Inscription conseillée : carolinesouteyrand@gmail.com ou 04 92 36 70 70



A l'initiative de :



Partenaires historiques :

